

ÉTUDIER LES COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX DES ÉTUDIANTS AUX ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES EN FRANCE : UN « VOTE DE FILIÈRE » ? LE CAS DES ÉLECTIONS 2012 ET 2014.

- TRISTAN HAUTE

Suite aux mobilisations étudiantes de mai 1968, la loi Faure de 1969 a instauré un système de représentation des étudiants reposant sur le suffrage universel, système renforcé par la loi Savary de 1984¹. Des élections au suffrage universel furent ainsi organisées, d'abord pour désigner des représentants étudiants dans des conseils institués au niveau des unités d'enseignement et de recherche (UER) puis à l'échelle des universités et, en parallèle, dans les Centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS). Néanmoins, on peut ici parler d'« élections barbares »² car elles ont, comme les élections professionnelles qu'étudie Dominique Andolfatto, une légitimité scientifique plus faible que les élections « politiques ». Mais, dans les deux cas, le vote, moyen de régulation des rapports sociaux, connaît des processus d'« essentialisation », de « légitimation » et de « politisation », processus qu'a déjà connus la « démocratie politique »³, reposant notamment sur l'enjeu de représentativité nationale⁴.

1. Robi Morder, « La représentativité étudiante à la lumière de la représentativité syndicale en France » in *Cahiers du GERME*, 2010-2011.

2. Dominique Andolfatto, *L'univers des élections professionnelles. Travail et société au crible des urnes*, Paris, Ed. Ouvrières / Ed. de l'Atelier, 1992.

3. Alain Garrigou, *Le vote et la vertu : comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, FNSP, 1992.

4. La représentativité nationale des organisations étudiantes est calculée sur la base des résultats de ces organisations à 2 scrutins indirects, l'élection du Conseil d'administration du Centre national des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) et celle du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER). Pour les organisations de salariés, depuis la loi du 20 août 2008, leur représentativité est calculée sur la base de l'agrégation des résultats aux élections dans les instances représentatives du personnel des entreprises de

Néanmoins, si les élections professionnelles sont plutôt mobilisatrices⁵, les élections étudiantes universitaires, si elles sont la formalisation la plus aboutie de la « citoyenneté étudiante » institutionnelle sont « délaissées » par les étudiants qui participent très peu. En novembre 2014, la participation aux élections étudiantes dans les CROUS s'est élevée à 8,52 % selon le CNOUS. Selon notre étude⁶, la participation des étudiants s'élevait à 13,76 % en 2011/2012 et à 12,31 % en 2013/2014 pour les élections aux conseils centraux des universités. Cette faible participation n'est pas nouvelle : elle s'élevait à 17,27 % en 1984⁷ et à 13,9 % en 2002/2003⁸. Il serait erroné d'en conclure au désengagement ou à la dépolitisation des étudiants. Ceux-ci s'engagent, participent aux élections politiques et sont plus politisés que les autres jeunes⁹. Cette abstention plaide davantage pour un constat de « non-légitimité de l'université comme lieu d'exercice de son engagement »¹⁰ et cela conduit Julie Le Mazier, Julie Testi et Romain Vila à parler d'un « processus de délégation raté » du fait de la faible participation aux scrutins étudiants, du taux de syndicalisation qui a fortement chuté depuis les années 1960, au point de devenir infime¹¹, et de la méconnaissance par les étudiants des organisations qui les « représentent », le système électoral étudiant étant une « voie de représentation partielle » même si « l'élection reste un enjeu central de la représentation des étudiants et un objet de concurrence forte entre les organisations qui prétendent à la représentation de ce groupe »¹².

plus de 10 salariés, des élections dans les TPE (très petites entreprises) et des élections dans le collège de la production des chambres d'agriculture.

5. Selon des données de la CGT, la participation électorale s'élevait à 40,14 % pour les 69 plus importantes branches du secteur privé. Ce chiffre s'élève à 55,03 % pour les entreprises de plus de 10 salariés ayant organisés des élections et rattachées à ces branches.

6. Tristan Haute, *La répartition localisée des résultats aux élections étudiantes universitaires*, mémoire de Master 2 en science politique, Université Lille 2, 2014

7. Thierry Côme, Robi Morder (coord.), *État des savoirs. Les engagements des étudiants. Formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, Rapport pour l'Observatoire de la Vie Étudiante, Juin 2009, p. 17.

8. Florence Kunian, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires : Rapport du CIDEM*, 2005, p. 33.

9. Anne Muxel, *Le Baromètre Politique Français 2006/2007 : 4ème vague, les jeunes nouveaux électeurs face à l'élection présidentielle du printemps 2007*, CEVIPOF/BFP, 2007.

10. Thierry Côme, Robi Morder (coord.), *op. cit.*, p. 17.

11. Le taux de syndicalisation des étudiants s'élevait, selon Julie Le Mazier, Julie Testi et Romain Vila, à plus de 50 % au début des années 1960 pour tomber à moins de 5 % au cours des années 1970. L'OVE estimait en 2008 à 13 % la proportion d'étudiants adhérents d'associations à but représentatif, même si, pour la plupart, il s'agit d'associations locales de filière.

12. Julie Le Mazier, Julie Testi, Romain Vila, « Les voies multiples de la représentation en

Les comportements électoraux des étudiants, notamment leur non-participation, restent pourtant très variables : Florence Kunian note ainsi une variation entre 5,3 % et 29,7 % aux élections universitaires 2002/2003¹³. Notre propos vise à donner des pistes explicatives de ces comportements électoraux variables en se basant sur une analyse des résultats des élections universitaires 2011/2012 et 2013/2014¹⁴ et sur des observations localisées lors de plusieurs campagnes électorales étudiantes.

ENVIRONNEMENT D'ÉTUDE ET MOBILISATION ÉLECTORALE

Depuis les travaux séminaux de sociologie électorale de l'école de Columbia, on sait que les électeurs votent en groupe¹⁵. Ce principe de la sociologie électorale remet en cause, en partie, l'individualité – procédurale – du vote. Mais, les individus étant inscrits dans un certain nombre de groupes sociaux, la question fondamentale est de comprendre avec quel groupe social l'électeur vote-t-il et pourquoi ?¹⁶ Il s'agit donc d'expliquer les comportements électoraux des étudiants par les environnements dans lesquels ils évoluent.

LA FILIÈRE, CONSTRUCTION SOCIALE D'UN ENVIRONNEMENT D'ÉTUDE

Si les étudiants sont une population hétérogène s'inscrivant dans un nombre important de sphères sociales et sans définition consensuelle¹⁷, l'environnement d'étude au sein duquel s'effectue ou non la « représentation élective », est son université et sa filière d'inscription. Selon Olivier Galland, l'intégration au sein de l'université, qui est principalement fonction des filières, serait variable : des disciplines seraient moins

situation de délégation raté: agir au nom des étudiants » in Alice Mazeaud (coord.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 213-214

13. Florence Kunian, *op. cit.*

14. Compilation des résultats pour les conseils des études et de la vie universitaire (CEVU), devenus, en 2013, commissions de la formation et de la vie universitaire (CFVU), régulièrement découpés en circonscriptions disciplinaires. Ces résultats recouvrent 2/3 à 3/4 des universités selon le cycle électoral. Afin de garantir la clarté du propos, seuls sont présentés ici les résultats pour les circonscriptions relevant des 4 grands secteurs de formation définis par le Code de l'Éducation (article L712-4) : droit (droit, économie, gestion, science politique), lettres (arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales), sciences (sciences et technologies) et santé (disciplines médicales).

15. Bernard Berelson, Paul Lazarsfeld, William McPhee, *Voting*, Chicago, University of Chicago Press, 1954.

16. Céline Braconnier, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, LEJEP, Lextenso-Éditions, 2010

17. Sur ce point, cf. Julie Le Mazier, Julie Testi, Romain Vila, *op. cit.*, p. 215.

« intégratrices », telles que les lettres et les langues, alors que d'autres le seraient davantage, tels les IUT¹⁸. De même Bernard Lahire¹⁹ observe un engagement associatif étudiant faible en lettres et sciences humaines (7,6%) par rapport aux autres disciplines qui ont des taux toujours supérieurs à 10 %. La construction sociale d'une « communauté » étudiante est permise par des associations implantées ou par l'institution universitaire elle-même, renforçant ainsi l'injonction à l'engagement au sein de la filière, comme le montrent Christian Le Bart et Pierre Merle²⁰ quand ils s'intéressent à la « citoyenneté étudiante » à Rennes. À la dynamique associative peut s'ajouter un devenir professionnel commun au sein d'une profession fortement structurée (on pense ici aux professions organisées en « ordres »).

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA MOBILISATION ÉLECTORALE ?

Alain Moyrand²¹ et Florence Kunian²² notaient déjà des régularités entre l'appartenance à un groupe social, l'intégration sociale dans l'université et la participation électorale. Pour Florence Kunian, « l'aspect interpersonnel joue pour beaucoup dans la motivation de nombre d'étudiants qui s'intéressent aux élections comme occasion d'échange ».

Tableau 1 : Participation électorale par secteur de formation en 2012.

Filière	Moyenne	Médiane	1er quartile	3ème quartile
Droit	14,92	16,49	10,59	17,88
Lettres	13,4	12,55	9,79	16,97
Sciences	19,25	18,58	14,47	21,76
Santé	25,66	22,63	15,13	27,45

Source: réalisé par nous

Tableau 2 : Participation électorale par secteur de formation en 2014.

18. Olivier Galland (dir.), *le Monde des étudiants*, Paris, PUF, 1995, p. 49.

19. Bernard Lahire, *Les manières d'étudier*, Paris, La documentation française, p. 148

20. Christian Le Bart, Pierre Merle, *La citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*, Paris, PUF, 1997.

21. Alain Moyrand, *Contribution à l'étude de la participation des étudiants aux élections universitaires*, USST, Toulouse, 1985, p. 213.

22. Florence Kunian, *op. cit.*, p. 42

Filière	Moyenne	Médiane	1er quartile	3ème quartile
Droit	11,94	10,93	8,25	14,88
Lettres	9,6	10,41	7,94	13,14
Sciences	14,85	13,82	10,16	16,85
Santé	14,78	15,27	13,35	18,6

Source: réalisé par nous

L'analyse de notre base de données rapportée dans les tableaux 1 et 2 montre que la participation varie sensiblement selon les secteurs de formation : les étudiants en lettres et sciences humaines et, dans une moindre mesure, en droit, économie et gestion participent peu alors que leurs pairs en sciences ou en filières médicales participent davantage. Néanmoins une analyse statistique (analyse de variances) n'a pas permis de considérer la variable « filière » comme fortement discriminante s'agissant de la mobilisation électorale même si ces résultats recourent globalement les différences d'intégration, d'engagement et de participation précédemment citées^{23 24}.

Notons que les filières où l'on observe une « politisation par le contexte d'études »²⁵, c'est-à-dire où les enseignements permettent l'« activation de dispositions politiques et militantes »²⁶, ne sont pas les plus participantes aux élections étudiantes. Certaines organisations étudiantes tendent d'ailleurs à invisibiliser le politique, notamment les listes « corporatives », dans leurs filières d'implantation, comme le font certains partis ou certains candidats aux élections « politiques »²⁷. Les élections ne sont pas intrinsèquement politiques, tout dépend des investissements sociaux dont elles sont l'objet.

23. Alain Moyrand, *op. cit.*, p. 90.

24. Florence Kunian, *op. cit.*, p. 48.

25. Sébastien Michon, *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, thèse de doctorat de sociologie, Strasbourg 2, 2006.

26. Julie Testi, *Être militant au sein de la section UNEF de Lille : les effets de l'institution universitaire sur les pratiques et les attitudes politiques des militants*, Mémoire de Master 2, Université Lille 2 - Droit et Santé, 2011.

27. Michel Offerlé, « Le nombre de voix » in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 71-72, mars 1988. pp. 5-21.

Nous ne disposons malheureusement pas de données relatives à l'origine sociale des étudiants ou à leur genre, ce qui ne nous permet pas d'observer des régularités entre comportements électoraux et variables sociales. Si les régularités observées recourent de nombreux travaux, ce qui nous permet de minimiser le risque d'« erreur écologique », les différences de participation observées par secteur de formation restent hétérogènes et sans doute liées à des dynamiques plus locales.

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES, UNE PRÉSENCE ET DES RÉSULTATS VARIABLES SELON LA FILIÈRE

Nous nous intéressons à présent à la ventilation des résultats entre les différentes organisations étudiantes et non plus à la seule mesure de la participation.

Florence Kunian²⁸ note que les étudiants fréquentant les associations au quotidien auront naturellement tendance à voter pour celles-ci lors des élections étudiantes ou à voter pour des « têtes identifiées ». Les associations sont parfois plus que des lieux d'incitation à la mobilisation électorale, elles peuvent aussi soutenir des listes à ces élections étudiantes. Selon l'enquête OVE de 2006 analysée par Robi Morder²⁹, les associations de filière (qui soutiennent généralement les organisations étudiantes « corporatives ») ont des effectifs importants en santé, en droit et en IUT tandis que les organisations qui se revendiquent « syndicales » ont des effectifs importants en lettres et en sciences, même si ils sont nettement inférieurs à ceux des associations de filière. L'OVE³⁰ calcule ainsi un taux de 13 % d'étudiants membres d'une association de « représentation étudiante », qui se considèrent, selon les cas, comme « syndicat » ou « association de filière ». Dès lors, la filière semble être un critère pertinent au niveau de la ventilation des votes entre les différentes listes candidates. Mais le premier obstacle n'est pas l'épreuve du suffrage mais le dépôt ou non de candidatures dans les universités et secteurs de formation.

DES CONFIGURATIONS LOCALES HÉTÉROGÈNES

Si l'UNEF et l'UNI s'efforcent d'assurer une présence dans la quasi-totalité des circonscriptions électorales, ce n'est pas le cas pour les autres organisations étudiantes. L'UNEF avait ainsi déposé 118 listes sur 122

28. Florence Kunian, *op. cit.*, p. 48.

29. Thierry Côme, Robi Morder, *op. cit.*, p. 50.

30. Guillaume Houzel, « Les engagements associatifs des étudiants », *OVE Infos*, n° 18, 2008.

circonscriptions en 2012 et 127 listes sur 129 circonscriptions en 2014. L'UNI, qui est présente sur près de 3/4 des circonscriptions, présente davantage de listes en droit que dans les autres secteurs de formation.

À l'inverse, d'autres organisations sont beaucoup moins présentes. Ainsi la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes), 2ème organisation étudiante, n'est présente, en liste autonome, que dans la moitié des circonscriptions électorales : 54 listes sur 122 circonscriptions en 2012, 69 listes sur 129 circonscriptions en 2014. Néanmoins l'absence de liste s'explique souvent par la présence de listes communes avec PDE, qui est également peu présente, en liste autonome : 26 listes en 2012, 22 en 2014. On comptabilise en effet 34 listes FAGE-PDE en 2012 et 36 en 2014. Au final, des listes FAGE, PDE ou FAGE-PDE sont présentes dans plus de 3/4 des circonscriptions électorales, sans réelle disparité entre les filières. Enfin Solidaires Étudiant-e-s³¹ se présente peu (30 listes en 2012, 28 en 2014) et surtout en lettres (14 en 2012, 15 en 2014).

La candidature, seul ou en alliance, ou la non-candidature sont aussi liés à des objectifs différenciés selon les organisations étudiantes³² qu'on peut résumer par le « dilemme » suivant : assurer une implantation locale ou une présence uniforme³³. Ainsi l'UNEF s'efforce de présenter des listes même là où elle est absente³⁴, s'appuyant sur des « dispositifs de solidarité » : des militants venus d'autres villes qui viennent renforcer les équipes locales souvent faibles. À l'inverse, la FAGE et PDE recherchent plus souvent l'hégémonie locale – selon les entretiens réalisés dans le cadre de notre enquête –, ce qui justifierait leur tendance à présenter des listes communes dans certains établissements³⁵. Afin de mobiliser plusieurs filières d'un même secteur de formation et de « jouer » avec le système électoral (proportionnel au plus fort reste), la FAGE présente parfois plusieurs listes dans une même circonscription pour obtenir un maximum de sièges³⁶. Néanmoins, les scrutins les plus « ouverts » – dans les établissements où les organisations sont moins implantées – sont

31. Fusion de SUD Étudiant, de la Fédération syndicale étudiante et d'un syndicat local de Besançon.

32. Tristan Haute, *op. cit.*, p. 90.

33. *ibid*, p. 78.

34. Julie Le Mazier, Julie Testi, Romain Vila, *op. cit.*, p. 217.

35. Tristan Haute, *op. cit.*, p. 79.

36. *ibid*, p. 80.

parfois les moins concurrentiels, ce qui nous a conduit à nuancer les comportements « stratégistes » de certaines organisations³⁷.

DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

En calculant les résultats globaux par secteur de formation (graphiques 1 et 2), on observe que les filières médicales votent à plus de 80 % pour des listes soutenues par la FAGE, alors que les lettres et sciences humaines votent à plus de 40 % pour des listes soutenues par l'UNEF, filière où Solidaires réalise également ses meilleurs résultats. À l'inverse, l'UNI obtient ses meilleurs résultats en droit.

Afin d'éviter au maximum le risque d'« erreur écologique », nous avons mené une analyse statistique sur les 4 principaux secteurs de formation pour chaque organisation étudiante³⁸.

L'hégémonie des listes soutenues par la FAGE en filières médicales (communes avec PDE ou non) est systématique. Les listes de la FAGE autonomes ont des résultats, dans la plupart des cas, supérieurs à 90 %. L'UNEF n'obtient que 3 résultats supérieurs à 10 % en 2014 (sur 19). On peut ici parler de véritable « bastion électoral » ; il s'agit d'une répartition spécifique des voix fortement liée à la filière et qui ne souffre d'aucune exception.

En lettres et sciences humaines, l'UNEF détient, dans près d'un quart des cas, la majorité absolue des suffrages exprimés et, dans trois quarts des cas, ses résultats sont supérieurs à 30 %. Ceux-ci sont relativement moins dispersés que les résultats des listes « corporatives ». Le constat est le même pour Solidaires Étudiant-e-s qui a une médiane supérieure à 15 avec une dispersion de ses résultats relativement faible. Les listes « corporatives » obtiennent des résultats contrastés mais non négligeables. Plus que d'un « bastion syndical », il convient plutôt de parler d'une « zone de forte influence » car on note des exceptions importantes.

En sciences et en droit, l'analyse des résultats détaillés n'a pas permis de dégager des conclusions aussi fermes : le droit semble plutôt être une zone d'influence électorale de l'UNEF, des listes corporatives et, seulement en 3ème position, de l'UNI. De même les sciences semblent plutôt être une zone d'influence électorale des listes « corporatives ». En droit, les scores de l'UNI sont certes plus élevés que ses résultats globaux, et sa

37. *ibid*, p. 82.

38. L'on peut retrouver les graphiques et tableaux supplémentaires sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01736575/document>

Liste	M1	SN1	P1	SH3	Poly- tech	IUT central	IUT Recueil	IAE	MDE	SUP	A4	Tele- com Lille1	TOTAL
SUD	33	10	21	46	10	12	6	12	60	35	8	2	255
UNEF	79	48	75	120	137	147	12	29	102	104	24	42	919
ALE	11	115	25	73	238	30	1	13	13	24	20	26	589
IUT	1	2	10	6	4	32	28	4	0	7	3	0	97
Active ta fac	10	8	25	33	11	15	1	22	20	18	5	2	170
Exprimés	134	183	156	278	400	236	48	80	195	188	60	72	2030
Nuls	1	4	6	14	5	2	2	10	4	5	3	4	60
Total votants	135	187	162	292	405	238	50	90	199	193	63	76	2090
Nombre d'inscrits													18178

Tableau 3 : Résultats détaillés des élections 2014 à la CFVU de l'Université Lille 1.

Source : Service Juridique de l'Université Lille 1.

présence plus systématique, mais ses résultats sont loin d'égaliser ceux de l'UNEF ou des listes « corporatives » (liées à la FAGE ou à PDE), ce qui invite à remettre en cause l'image de filières de droit et d'économie « ancrées à droite ».

Une analyse statistique des variances a montré que la variable « filière » était fortement discriminante pour toutes les organisations, sauf pour PDE et Solidaires. Mais ces 2 organisations étaient celles qui connaissaient les plus grandes disparités entre filières au niveau des dépôts de candidatures.

UNE APPROCHE LOCALISÉE : LE CAS DE L'UNIVERSITÉ LILLE 1

Afin d'appuyer et de complexifier notre analyse des, nous avons privilégié une approche écologique des comportements électoraux en menant une observation sur l'Université Lille 1, campus de sciences et de sciences humaines. Depuis 2007, une Maison des Étudiants a été ouverte au centre du campus, regroupant des locaux associatifs, une cafétéria et un espace dédié aux événements étudiants. Outre l'analyse des résultats par bureau³⁹ des élections 2014 (cf. tableau 3), nous avons mené une série d'observations localisées (entretiens informels, collecte de matériaux de propagande et de résultats d'élections antérieures).

Si le dynamisme associatif est important, il est localisé dans certaines filières (biologie, Polytech, Télécom...) et autour de la Maison des Étudiants notamment grâce à des associations interfilières (étudiants étrangers, Erasmus, jeux de société) à l'activité et aux effectifs considérables. À l'inverse, les « syndicats étudiants » ont des effectifs réduits : une demi-douzaine de militants de SUD et de l'UNEF. On retrouve, sur les listes candidates des différentes organisations étudiantes, de nombreux engagés associatifs et une référence explicite au soutien de certaines associations. Ainsi l'UNEF a d'importants soutiens parmi des associations d'étudiants étrangers et présente un candidat associatif à la Vice-Présidence Étudiante (élu sur une autre liste, soutenue par Étudiants Musulmans de France, entre 2012 et 2014). La liste « ALÉ » (Associatifs Lillois pour les Étudiants) est composée de la plupart des BDE actifs du campus (biologie, Polytech, économie-gestion). SUD affiche également des soutiens associatifs (association de sociologie, associations d'étudiants marocains et algériens) et a recruté ses candidats parmi les usagers de la MDE.

39. Les étudiants peuvent voter dans le bureau de vote de leur choix.

On constate que l'UNEF a des résultats plutôt homogènes entre les différents bureaux, du fait de son important dispositif électoral le jour du scrutin et de ses soutiens associatifs locaux. La liste ALÉ réalise l'essentiel de ses voix à Polytech-Lille, au bâtiment SN1 (UFR de Biologie) et au bâtiment SH3 (UFR de SES), les associations constituant la liste étant quasi exclusivement issues de ces trois composantes. La liste « IUT » réalise logiquement 2/3 de ses voix dans les bureaux de vote de l'IUT. À noter que SUD réalise l'essentiel de ses voix sur le campus central (dans les bâtiments situés autour de la MDE), que ce soit en sciences sociales (SH3) ou en sciences « dures » (M1, SUP, P1).

On note ici que les différences entre filières sont plutôt faibles pour SUD et pour l'UNEF.

C'est à la MDE que SUD réalise son meilleur résultat (près de 35%) : on est ici dans le cas d'une zone d'influence électorale indépendante de la filière, mais dépendante d'un espace de vie étudiante localisé, lieu de passage des étudiants, « repère » des candidats de SUD et bureau de vote le jour du scrutin. De tels exemples existent sans doute dans d'autres universités ou dans les résidences universitaires (notamment lors des élections CROUS).

CONCLUSION

Si il est difficile de conclure à un « vote en groupe » des étudiants, les appartenances collectives – que ce soit la filière, l'association ou le lieu de vie étudiante – jouent un rôle structurant, tant dans la participation électorale que dans l'orientation du vote aux élections universitaires. Si la filière semble être un facteur important à l'échelle nationale, une approche plus localisée a montré que l'influence de la filière était très variable voire faible et que pouvaient s'y substituer des lieux de vie étudiante et des dynamiques associatives « inter-filières » localisées.

Des enquêtes plus localisées et plus qualitatives pourraient permettre de dégager les processus d'activation (ou non) des différentes appartenances collectives de l'étudiant lors des élections universitaires.